



A retenir



SALADE	Brûlures des feuilles : suite aux journées caniculaires de fin juillet avec le vent d'autan.
OIGNON	Thrips : Populations faibles du fait des irrigations par aspersion et des bassinages réalisées actuellement, sous réserve qu'ils soient rigoureusement réalisés.
CELERI	Septoriose : Risque très faible. Restez toutefois vigilants du fait des températures douces et des précipitations annoncées.
CHOUX	Altises : La pression reste significative mais on note une tendance à la baisse. Les mesures alternatives doivent être rigoureusement mises en œuvre. Aleurodes : Elles restent signalées. Soyez vigilants.
POIREAU	Thrips : Risque élevé mais, comme sur oignon, les irrigations par aspersion et les bassinages perturbent la progression des thrips.
CAROTTE	Premières levées homogènes. Risque mouche de la carotte faible.
ADVENTICES	Forte pression de pourpier, amarantes, morelles, panic.

Des outils pour aider au pilotage de l'irrigation : voir l'annexe du BSV n° 12

Directeur de publication :

Denis CARRETIER
Président de la Chambre
Régionale d'Agriculture
d'Occitanie
BP 22107
31321 CASTANET
TOLOSAN Cx
Tel 05.61.75.26.00

Dépôt légal : à parution

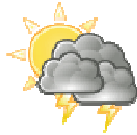

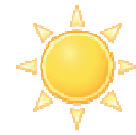
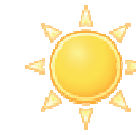
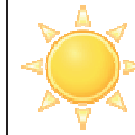
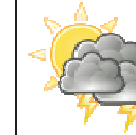
Comité de validation :
Chambre d'Agriculture de Hte-
Garonne, Chambre régionale
d'Agriculture d'Occitanie,
DRAAF Occitanie, Euralis

ÉCOPHYTO
RÉDUIRE ET AMÉLIORER
L'UTILISATION DES PHYTOS

Action pilotée par le Ministère
chargé de l'agriculture et le
ministère chargé de l'écologie,
avec l'appui financier de
l'Agence Française pour la
Biodiversité, par les crédits
issus de la redevance pour
pollutions diffuses attribués au
financement du plan
Ecophyto.

METEO

Prévisions du 1 au 6 août 2019 (Source : Météo France pour la région Occitanie)

	Jeu 1	Ven 2	Sam 3	Dim 4	Lun 5	Mar 6
Températures °C (min - max)	16 - 27	17 - 28	19 - 32	19 - 31	18 - 31	18 - 29
Tendances						
Vent orientation km / h (rafale)	NO - SE 5	O-E 15	SO-NE 5	NO - SE 5	O-S 10	O - E 10

T° du sol (parcelle Grenade, sol limono-argilo-sableux, sol nu) : 20°C à 25 cm, le 1^{er} août.

ÉTAT GENERAL DES CULTURES

Les précipitations du 26 juillet dernier ont été profitables à toutes les cultures. Cependant, cela s'est traduit ponctuellement par de fortes quantités d'eau localement (jusqu'à 45 mm en 2 ou 3 fois) occasionnant par exemple des attaques de rhizoctonia sur salades à surmaturité.

Dans l'ensemble, la situation en cultures reste toutefois saine.

Des brûlures sont toujours observées sur légumes fruits et légumes feuilles du fait des fortes chaleurs, sur paillage notamment. Le phénomène est accentué dans les zones de vent d'autan.

La gestion de l'enherbement reste très difficile, y compris chez les maraîchers expérimentés. Il est capital d'être très rigoureux sur le désherbage mécanique. Les sanctions sont parfois rapides sur un simple report de 2-3 jours notamment dans la gestion du pourpier. On note de très fortes pressions en pourpier, datura, amarante, galinsoga et panic.

Les doryphores sont toujours présents sur pomme de terre et aubergine. Les punaises et notamment Lygus sont toujours signalées régulièrement sur diverses cultures dont l'aubergine entraînant la coulure des fleurs.

SALADE

- **Stades physiologiques**

Les salades des parcelles de référence sont entre les stades mi-cycle et proche récolte.

- **Mildiou** (*Bremia lactucae*)

Pas de mildiou.

Évaluation du risque : Risque faible à nul du fait des températures élevées annoncées pour les prochains jours : plus de 30°C avec un nouvel épisode de canicule.

- **Rhizoctonia** (*Thanatephorus cucumeris*)

Quelques rares cas sur salades à surmaturité.

Évaluation du risque : Risque toujours présent sur les salades proches de la maturité du fait des températures et des irrigations soutenues voire des orages. La maîtrise de l'irrigation est capitale dans la gestion de ce bio-agresseur.

Techniques alternatives : Pour limiter le développement du rhizoctonia, des produits de biocontrôle peuvent être mis en place. Contactez votre technicien.

Mesures prophylactiques : Contrôlez impérativement vos irrigations : pas d'excès sur les salades bien développées.



Rhizoctonia sur salade - Photo CA 31

- **Chenilles phytophages** (Défoliatrices : *Autographa gamma* et *Helicoverpa armigera* - Terricoles : *Agrotis ipsilon* et *A. segetum*)

Le piégeage reste faible et aucune chenille n'a été observée à ce jour dans les cultures.

Évaluation du risque : Risque faible pour l'instant. Les fortes chaleurs peuvent détruire les quelques œufs qui pourraient être pondus.

- **Thrips** (*Thrips tabaci*, *Frankliniella occidentalis*)

A l'exception de quelques légers symptômes sur un des trois sites de référence, on ne note quasiment aucun dégâts sur les autres sites de référence ni sur parcelles flottantes.

Évaluation du risque : Risque toujours présent. Si le thrips affectionne un temps chaud et sec, l'expérience des années précédentes démontre que les attaques sont faibles en période de très forte chaleur. Ceci est peut-être corrélé avec les importantes irrigations réalisées à ces moments là. Maintenez toutefois la surveillance notamment sur les parcelles voisines de parcelles de céréales à paille.



Dégâts de thrips sur salade - Photos CA 31

OIGNON BLANC

- **Stades physiologiques**

Les nouvelles parcelles de référence sont au stade de 5 feuilles au stade bulbaison. Plusieurs observateurs signalent une précocité sur oignon de conservation (15 jours pour l'instant) et des phénomènes de tombaison un peu précoce sur oignon de Trébons.

- **Thrips** (*Thrips tabaci*)

Les populations de thrips sont en général plutôt faibles sur les parcelles observées, toutes irriguées par aspersion. Attention toutefois car on constate toujours des pressions plus élevées lorsque les irrigations (par aspersion) ne sont pas bien suivies.

Évaluation du risque : Risque toujours présents.

Techniques alternatives : Réaliser des bassinages aux heures chaudes de la journée (fin de matinée, début d'après-midi). Un bassinage est une aspersion de quelques minutes, ce n'est pas une irrigation.. Le feuillage doit toujours absolument être sec le soir.



Larves de thrips et dégâts de thrips sur oignon - Photos CA 31

Techniques alternatives : Pour ceux qui protègent la culture par des filets, il est conseillé de les mettre en place. Le filet peut (voire « doit » si les conditions météo sont favorables au mildiou) être enlevé dès que les bulbes sont suffisamment gros (risque d'attaque moindre).

Voir [la fiche technique sur la protection de l'oignon à l'aide de filets anti-insecte](#).

CELERI BRANCHE

- **Stades physiologiques**

La parcelle de référence correspond à une plantation de début avril au stade récolte.

- **Mouche du céleri (*Philophylla heraclei*)** : Pas de symptôme.

Évaluation du risque : Risque faible à nul, pas de vol durant l'été.

- **Septoriose (*Septoria apicola*)**

Aucun symptôme récent.

Évaluation du risque : Très faible actuellement du fait des températures. Le risque devient élevé lors d'épisodes orageux estivaux annoncés à partir de la semaine prochaine en cas d'hygrométrie >90% pendant plus d'une dizaine d'heures avec présence d'eau libre sur le feuillage et des températures douces à chaudes qui permettent le démarrage d'une contamination. Suivant le niveau des températures ensuite, les premières taches apparaissent au bout de 10 à 20 jours en moyenne.



Éléments de biologie :

La **septoriose** est une maladie à foyer, les premières taches sont localisées aux endroits les plus humides (végétation plus dense, stagnation de l'eau). L'eau est indispensable à la germination des spores.

Les températures favorables se situent entre 20 et 25°C.

CHOUX

- **Stades physiologiques**

La parcelle de référence est au stade >15 F.

Les observateurs signalent des pertes de pied liées à un manque d'eau sur les jeunes plants, soit du fait du canon qui n'arrive pas assez rapidement sur certaines zones sur des planches trop longues, soit à cause de tours d'eau insuffisants, soit sur des zones mal irriguées du fait du vent.

- **Altise (*Phyllotreta nemorum*)**

Toujours une pression significative mais on observe une tendance à la baisse.

Évaluation du risque : Risque encore élevé. Ce ravageur doit être suivi régulièrement et contrôlé au bon moment (ni trop tôt, ni trop tard).

Associer impérativement les méthodes prophylactiques aux méthodes de protection directe quelles qu'elles soient pour permettre au chou de se développer le plus rapidement possible et passer le cap très critique du premier mois.

Techniques alternatives :

- Protéger les jeunes plants à l'aide d'un filet à maille adaptée à la petite altise.
- Fractionner les irrigations par aspersion sur les tous jeunes plants et réaliser des bassinages par la suite. Ceci va permettre aux choux de se développer plus facilement et va, en parallèle, gêner le développement des altises.
- Mettre en œuvre des conditions permettant aux choux de s'installer rapidement : planter dès réception des mottes qui n'ont pas séché, sur sol frais, fractionner les irrigations par aspersion, réaliser des bassinages ... Pas d'excès d'eau qui pourraient entraîner des nécroses au collet.

- **Aleurode (*Tinea prolella*)**

Nette baisse de la pression sur la parcelle de référence où la lutte a été activée. Elles restent signalées par ailleurs sur parcelles flottantes.

Évaluation du risque : Risque toujours présents. Surveillez vos cultures. L'aleurode doit être contrôlée dès le début de son développement.

- **Chenilles phytophages : Piéride du chou, Piéride de la rave** (*Pieris brassicae*, *Pieris rapae*), **Noctuelle du chou** (*Mamestra brassicae*)

Aucune chenille ou trace de leur présence en culture.

Évaluation du risque : Risque faible. La présence de papillons doit alerter mais ils ne sont pas une cible. Surveillez les premières pontes et / ou chenilles. Comme pour les autres cultures, les œufs peuvent être détruits par les fortes chaleurs.

Seuil indicatif de risque : apparition des premières pontes et / ou des premières chenilles

- **Fonte des semis et nécroses au collet** (*Rhizoctonia solani*, *Phoma lingam* ...)

Pas de signalement caractéristique ces derniers jours.

Évaluation du risque : Risque élevé sur les plants dont le collet est long et donc plus fragile. Ces nécroses apparaissent généralement après des orages ou des arrosages un peu trop importants sur jeunes plants.

POIREAU

La parcelle de référence est au stade 13 F.

- **Thrips** (*Thrips tabaci*)

Pas de thrips sur la parcelle de référence irriguée par aspersion, mais ils sont signalés sur d'autres parcelles où les bassinages n'ont pas été mis en place.

Évaluation du risque : Risque élevé. Comme en culture d'oignon, les importantes irrigations par aspersion, voire les bassinages lorsqu'ils peuvent être réalisés, limitent fortement le développement des thrips. Voir mesure alternative dans le paragraphe « Oignons »

- **Mouche mineuse** (*Phytomyza* ou *Napomyza gymnostoma*)

Pas de piqûre nutritionnelle signalée ce jour.

Évaluation du risque : Risque faible.

Techniques alternatives : La maîtrise de ce ravageur étant difficile, il est fortement conseillé d'utiliser des filets pour protéger les cultures dès la plantation.

- **Teigne du poireau** (*Acrolepiopsis assectella*)

Aucun symptôme en culture. Toujours quelques individus piégés sur la parcelle de référence.

Évaluation du risque : Risque faible. Le piégeage doit inciter à plus de rigueur sur les observations sur plantes pour détecter les premières mines.

Il est possible que les fortes chaleurs détruisent aussi les premières pontes.

Éléments de biologie :

La teigne du poireau a 2 ou 3 générations dans les pays septentrionaux et bien plus dans les pays méridionaux. L'adulte de 2^e génération apparaît au début du mois de juillet et pond durant juillet et août. A l'éclosion, la larve mine la feuille. Après 2 à 5 jours, elle quitte la mine pour s'enfoncer à l'intérieur du Poireau entre les feuilles centrales.

Source :

<http://www7.inra.fr/hyppz/RAVAGEUR/3acrass.htm>

CAROTTE

La parcelle de référence est au stade 5 F.

- **Mouche de la Carotte :**

Évaluation du risque : Risque nul en conditions de températures élevées.

- **Fonte des semis : Pythium, Rhizoctonia, Fusarium ...**

Les premiers semis lèvent régulièrement.

Évaluation du risque : Risque faible en l'absence de fortes précipitations.

Prochain BSV : lundi 19 août 2019

REPRODUCTION DU BULLETIN AUTORISÉE SEULEMENT DANS SON INTÉGRALITÉ (REPRODUCTION PARTIELLE INTERDITE)

Ce bulletin de santé du végétal a été préparé par l'animateur filière maraîchage de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne et a été élaboré sur la base des observations réalisées, tout au long de la campagne, par les Chambres d'agriculture du Tam, de la Haute-Garonne, des Hautes-Pyrénées, les Coopératives Euralis & Arterris ainsi que des agriculteurs observateurs.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre régionale d'agriculture d'Occitanie dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base des observations qu'ils auront réalisées et en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques.



LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ
REPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE
L'AGRICULTURE ET
DE
L'ALIMENTATION

Note nationale BSV



Les ambrosies, des adventices des cultures dangereuses pour la santé

Identification et stratégies de lutte

Note rédigée par la DGAI-SDQPV avec l'appui de l'Observatoire des ambrosies - Fredon France
Crédit photos : Observatoire des ambrosies - Fredon France, CBNPMP/J.Dao Note actualisée en
juillet 2019

Préambule

L'ambrosie à feuilles d'armoise, *Ambrosia artemisiifolia* L., est une plante dont le pollen est particulièrement allergisant. Il suffit de quelques grains de pollen par mètre cube d'air pour que les symptômes apparaissent chez les sujets sensibles : rhinite survenant en août-septembre et associant écoulement nasal, conjonctivite, symptômes respiratoires tels que la trachéite, la toux, et parfois urticaire ou eczéma. Dans 50% des cas, l'allergie à l'ambrosie peut entraîner l'apparition de l'asthme ou provoquer son aggravation.

La présence importante d'ambrosie, comme cela a été observé en Auvergne-Rhône-Alpes, induit une sensibilisation progressive d'un nombre croissant de personnes. Les publications médicales citent des taux de 6 à 12 % de la population souffrant d'allergie en zone d'infestation pour Rhône-Alpes, mais des taux beaucoup plus élevés sont cités pour la Hongrie, où *Ambrosia artemisiifolia* est très présente depuis de nombreuses décennies.

Depuis plusieurs années, d'autres espèces¹ du même genre, originaires du continent américain et présentes en Europe, sont également en expansion. Cette note a pour objectif d'apporter des informations relatives à *Ambrosia artemisiifolia*, l'ambrosie à feuille d'armoise et de présenter *Ambrosia trifida*, la grande ambrosie ou ambrosie trifide.

Il s'agit d'espèces annuelles favorisées par la mise à nu du sol qui peuvent se multiplier dans les cultures. Si elles ne sont pas identifiées à temps, des pratiques culturales inadaptées peuvent favoriser leur expansion, voire entraîner de fortes pullulations locales. Ces phénomènes ont un impact sur les rendements des cultures de printemps, et constituent également les phases initiales d'une implantation durable de ces plantes.

¹ Outre les deux espèces faisant l'objet de la note, deux autres ambrosies exotiques sont présentes en France : *Ambrosia tenuifolia* et *Ambrosia psilostachya*. Il s'agit de plantes vivaces dont l'écologie est différente et qui ne sont pas abordées dans cette note. L'ambrosie à épis lisses a fait l'objet d'une analyse de risque parue en 2017 : <https://www.anses.fr/fr/system/files/SANTVEG2016SA0065Ra.pdf>



Fig.1. *A. artemisiifolia* dans la Nièvre (58) : parcelle à stock semencier historiquement important, très forte infestation mal anticipée sur tournesol présentant de surcroît de gros problèmes de levée.



Fig.2. *A. trifida* dans une culture de tournesol : une géante à apprendre à identifier.

CBNPMMP / J.Dao

Identification de ces deux ambrosies ²

L'ambrosie à feuilles d'armoise (*A. artemisiifolia*) et l'ambrosie trifide (*A. trifida*) sont deux espèces annuelles originaires du continent Nord-Américain. Elles sont connues pour être, dans leurs zones natives, à la fois des mauvaises herbes des cultures et des plantes aux pollens très allergisants.

La répartition en France de ces deux espèces est sensiblement différente. Si quelques populations d'ambrosies trifides ont été repérées sur le territoire, la zone principale de développement de l'espèce se situe actuellement en Occitanie (Ariège, Haute-Garonne). L'ambrosie à feuilles d'armoise a été observée sur une très grande partie du territoire français avec une présence beaucoup plus marquée dans l'ensemble de la vallée du Rhône, ainsi que dans les vallées de la Loire et de l'Allier.

L'ambrosie trifide est une plante annuelle 'géante' quand les conditions lui sont favorables. Elle se distingue de l'ambrosie à feuilles d'armoise par une taille plus importante mais surtout par la forme des feuilles qui ne laisse aucun doute pour l'identification de cette espèce.



Fig.3. Ambrosie à feuilles d'armoise
Feuilles à divisions nombreuses et pennées



Fig.4. Ambrosie trifide Feuille de
3 à 5 lobes en éventail.

Stratégies de lutte

Les stratégies de lutte sont très différentes selon les cultures et le niveau d'information sur la présence

² La description détaillée de l'Ambrosie à feuilles d'armoise est disponible sur le site de l'Observatoire des ambrosies (<https://solidarites-sante.gouv.fr/ambrosie-info/reconnaissance> et pages liées).

Pour l'Ambrosie trifide, des photographies prises en France sont disponibles sur Tela Botanica : <http://www.tela-botanica.org/bdtfx-nn-4082>

Une clé de détermination a été publiée par l'Observatoire des ambrosies : https://solidarites-sante.gouv.fr/IMG/pdf/lettre_observatoire_016_oct2013.pdf

de la plante dans une région ou une commune.

Lorsque la plante est bien identifiée, il importe de tenir compte de sa présence dans les choix d'itinéraires techniques dès l'installation des cultures. De même, pour les zones non agricoles, des choix techniques raisonnés en fonction de la problématique ambroisie, tels que l'installation de plantes vivaces et de paillis sur des zones de terre mise à nu seront à privilégier. Ces méthodes préventives ne sont pas développées dans cette note qui se focalisera sur les techniques de lutte contre des populations d'ambrosies installées qui sont repérées en cours d'été.

Rappel réglementaire

La [loi du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé](#) introduit un chapitre spécifique à la lutte contre les ambrosies dans le code de la santé publique (CSP). Un [décret d'application de cette loi](#) définit les mesures susceptibles d'être prises pour prévenir leur apparition ou lutter contre leur prolifération et un [arrêté](#) interdit leur introduction volontaire, leur transport volontaire, leur utilisation, mise en vente, vente ou achat, sous quelque forme que ce soit. Tout contrevenant à ces dispositions est passible d'une contravention de 4ème classe. Trois espèces d'ambroisie sont actuellement visées : l'ambroisie à feuilles d'armoise, l'ambroisie trifide et l'ambroisie à épis lisses. Les mesures de prévention et de lutte à mettre en œuvre au niveau national et/ou local comprennent notamment la gestion de tous les espaces, agricoles ou non, où peuvent

se développer ces espèces, la destruction des spécimens dans des conditions permettant d'éviter leur dissémination et la prise de toute mesure permettant de réduire ou d'éviter les émissions de pollens.

Dans les départements concernés par la présence d'ambroisie, le préfet détermine par arrêté préfectoral les mesures à mettre en œuvre sur ce territoire et leurs modalités d'application. Les propriétaires, locataires, exploitants, gestionnaires de terrains bâtis et non bâtis, ayants droits ou occupants à quelque titre que ce soit mettent en œuvre les mesures déterminées par arrêté préfectoral dans un délai défini par cet arrêté.

L'arrêté national relatif aux règles de Bonnes Conditions Agricoles et Environnementales (BCAE) en date du 24 avril 2015 spécifie que l'ambroisie à feuilles d'armoise est une espèce invasive. De ce fait, elle n'est pas autorisée en tant que couvert sur les bandes tampons en bordure de cours d'eau (définies par l'article D615-46 du code rural et de la pêche maritime). Le travail du sol superficiel est autorisé sur ces bandes tampons et l'arrêté a été modifié en 2018 pour autoriser, sur avis du préfet, le labour en présence de plantes invasives listées en annexe du texte.

Méthodes adaptées aux petites populations

- Arrachage manuel

L'arrachage manuel constitue un moyen extrêmement efficace pour gérer ces espèces annuelles. Cette méthode est réservée aux petites surfaces et doit être réalisée avant le début de l'émission du pollen. Les personnes allergiques au pollen doivent s'abstenir de ce travail. Un minimum de protection est requis (port de gants, manches longues, ...) pour minimiser les contacts avec la plante.

- Fauchage répété

Alternative intéressante à l'utilisation des herbicides, les méthodes de fauche offrent la possibilité de travailler des surfaces importantes ou des linéaires. Ces techniques rapides et respectueuses de

l'environnement sont applicables pour diminuer la production de pollen et de semences, mais leur efficacité est limitée par la capacité de repousse de l'ambrosie.

Toute prise de décision par les gestionnaires doit donc tenir compte de l'infestation, du stade de développement de la plante, du climat de la région et des moyens à disposition. Toutefois, gérer la production de pollen et de semences par la fauche n'est possible que par l'application minimale de 2 ou 3 coupes (1er passage à 10 cm, 2ème passage à 6 cm, dernier passage le plus ras possible), suivant les situations ce qui implique une augmentation des coûts d'entretien des zones concernées. Les modalités des interventions sont à définir en fonction de la très grande faculté qu'a l'ambrosie à maintenir une production de semences viables.

Méthodes adaptées aux grandes populations en parcelles agricoles

- Déchaumage

La technique du déchaumage, qui consiste à enfouir superficiellement les pailles de la culture précédente et les adventices qui s'y sont développées, est bien adaptée à l'interruption de la croissance des ambrosies dans les céréales à paille ou d'autres cultures récoltées en cours d'été. Pour éviter la production de pollen, il est recommandé d'intervenir avant la floraison. Si cela n'a pas été possible pour des raisons diverses (calendrier des travaux, accès aux parcelles, ...), il importe d'intervenir malgré tout le plus tôt possible en début de maturation des semences d'ambrosies pour interrompre le cycle de croissance de la plante et éviter l'alimentation du stock grainier de la parcelle.

- Gestion du couvert végétal après culture de printemps

Dans les cultures de printemps, les interventions sont surtout préventives, par des itinéraires techniques mécaniques et chimiques permettant de limiter la croissance des adventices avant l'installation ou dans les premiers stades de la culture.

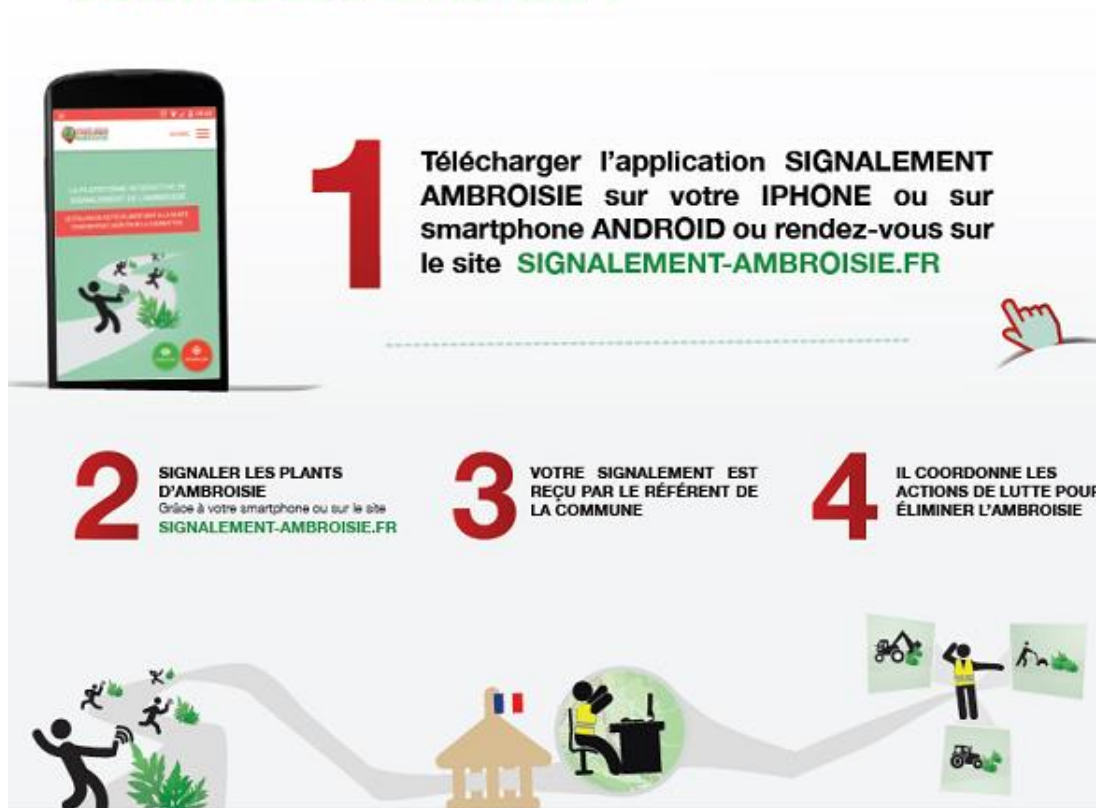
Lorsque l'infestation n'est constatée qu'en cours de culture, l'intervention n'est que rarement possible. Du fait de la très longue durée de vie des semences dans le sol (plus de trente années selon certains auteurs), une action de broyage des zones avec les plus fortes densités peut être envisagée, la perte à court terme étant largement compensée par le gain sur le moyen et long terme. A la récolte, il importe d'éviter la propagation de semences par les engins de récolte, en nettoyant soigneusement la moissonneuse-batteuse après utilisation dans une parcelle infestée. De même, sur ces parcelles, il faudra s'assurer de stopper la poursuite de croissance de la plante après une récolte précoce en fin d'été ou début d'automne, et veiller particulièrement aux bordures de champs, parfois plus fortement infestées, pour limiter l'augmentation du stock de semences. Dans les régions où l'une au moins de ces deux espèces d'ambrosies est déjà répandue, la nécessité d'une lutte permanente dans la rotation pour gérer correctement ces adventices préoccupantes est bien connue. Les services agricoles et instituts techniques des filières sont à même de proposer des appuis techniques ciblés.

Les jachères : à surveiller avec attention !

Certaines jachères installées au printemps, comme la jachère fleurie qui a un faible pouvoir concurrentiel et une couverture du sol limitée, sont assez exposées à l'ambrosie. Elles sont déconseillées dans les parcelles connues pour contenir des stocks de semences d'ambrosie. Les dates tardives de broyage prévues dans le cahier des charges de gestion des jachères sont très favorables à la dynamique de l'ambrosie.

La lutte contre l'ambroisie doit se faire sur la durée, avec une intervention dans les parcelles chaque fois que cela est possible. Celle-ci sera d'autant plus efficace, qu'elle sera engagée précocement sur les territoires où la plante est peu présente. C'est grâce à cette prise en compte précoce que l'arrêt de l'expansion de la plante est envisageable. Pour réduire la présence de cette espèce de façon durable et intégrée, il faut prévenir la constitution d'un stock de semences qui sera particulièrement difficile à gérer.

COMMENT PARTICIPER À LA LUTTE CONTRE L'AMBROISIE ?



Pour plus d'informations :

<http://www.terresinovia.fr/tournesol/cultiver-du-tournesol/desherbage/ambroisie/>

<https://www.arvalis-infos.fr/intervenir-des-l-interculture-pour-gerer-l-ambroisie-a-feuilles-d-armoise-@/view-16214-arvarticle.html>

<http://www.infloweb.fr/ambroisie-a-feuilles-darmoise>

<http://www.terresinovia.fr/ambroisie-trifide/>